

Informations Rapides

26 août 2015 - n° 201

- Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques en France métropolitaine – Deuxième trimestre 2015

Au deuxième trimestre 2015, la fréquentation touristique augmente de nouveau (+2,7 % sur un an)

La fréquentation touristique continue de progresser

Au deuxième trimestre 2015 en France métropolitaine, la fréquentation touristique dans les hébergements collectifs touristiques, exprimée en nuitées, progresse de nouveau par rapport à la même période de 2014 (+2,7 %), plus vite que le trimestre précédent (+1,6 %). La fréquentation s'accroît dans toutes les formes d'hébergement, mais surtout dans les campings. La reprise enregistrée en début d'année dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) se confirme.

La hausse de fréquentation des hôtels se confirme

Le redressement de la fréquentation hôtelière se confirme au deuxième trimestre (+1,9 % en glissement annuel après +2,4 %), surtout du fait de la clientèle française.

Dans toutes les catégories d'hôtels classés, la hausse des nuitées provient principalement de la poursuite de la classification des hébergements qui fait progresser le parc, et dans une moindre mesure de la hausse de fréquentation à classification constante, notamment pour les 4 ou 5 étoiles. À l'inverse, le parc des hôtels non classés baisse d'un quart et ses nuitées de plus de 31 %.

Le taux d'occupation s'élève de 0,4 point sur un an avec 62,7 % de chambres occupées au deuxième trimestre 2015. L'agglomération parisienne se distingue avec un tassement des nuitées (-0,2 %), du fait d'un repli des nuitées des clients étrangers (-1,6 %) qui y représentent 59 % de la clientèle.

La fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques progresse légèrement

La fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) augmente légèrement au deuxième trimestre 2015 (+0,4 % sur un an après avoir été stable le trimestre précédent). Cette hausse provient de la clientèle française.

Nombre de nuitées au 2e trimestre* 2015 et évolution

	Nuitées du trimestre		Glissement (%) annuel (T/T-4)	
	Nuitées totales (en millions)	% de nuitées étrangères	Nuitées totales	Nuitées étrangères
Total	97,4	34,2	2,7	1,8
Hôtels	55,3	37,4	1,9	0,6
Non classés	5,3	25,5	-31,1	-41,9
1 et 2 étoiles	15,8	23,7	7,8	8,1
3 étoiles	21,1	39,3	6,2	3,5
4 et 5 étoiles	13,1	55,7	8,8	8,2
Chaîne	27,7	37,5	8,4	13,3
Indépendant	27,6	37,3	-3,9	-9,6
Agglo. parisienne	17,6	59,2	-0,2	-1,6
Littoral	10,1	31,0	3,4	1,4
Montagne	6,2	23,3	4,5	4,5
Urbain hors agglo parisienne	17,8	27,4	2,4	5,2
Rural	3,6	22,2	0,9	-5,1
Autres hébergements collectifs touristiques	21,4	22,9	0,4	-3,9
Résidences tourisme	15,9	26,6	1,8	-3,6
Villages Vacances	4,6	9,5	-3,6	-7,7
Autres	0,9	24,5	-2,6	-1,2
Agglo. parisienne	2,3	51,8	-0,4	-14,1
Littoral	8,1	15,3	1,0	-8,0
Montagne	4,6	26,0	2,7	19,6
Urbain hors agglo parisienne	3,7	21,3	0,6	-3,6
Rural	2,6	18,0	-4,5	-11,0
Campings	20,7	37,4	7,2	9,1
Non classés	1,2	40,9	1,9	-1,9
1 et 2 étoiles	2,7	32,3	3,9	4,2
3 étoiles	6,8	37,6	7,7	14,2
4 et 5 étoiles	10,0	38,3	8,5	8,6
Emplacements nus	9,3	51,9	7,1	8,0
Emplacements équipés	11,4	25,7	7,4	10,9
Littoral	11,3	32,7	8,3	14,2
Hors littoral	9,3	43,2	6,0	4,8

Champ : France métropolitaine

* données provisoires

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Parmi les AHCT, la fréquentation des résidences de tourisme ou hôtelières (+1,8 %) progresse quasiment au même rythme que celle des hôtels traditionnels. En revanche, la fréquentation des villages de vacances et maisons familiales baisse (-3,6 %), ainsi que celle des autres hébergements collectifs (auberges de jeunesse, etc.).

Le taux d'occupation (54,7 %) augmente de 0,7 point.

Un début de saison prometteur pour les campings

Au deuxième trimestre 2015, d'après les premiers résultats, la fréquentation des campings augmente fortement (+7,2 %), surtout tirée par la clientèle étrangère (+9,1 %). Plus la catégorie des campings est élevée, plus leur fréquentation augmente, atteignant +8,5 % pour les établissements haut de gamme (4 ou 5 étoiles).

Le taux global d'occupation gagne 1,1 point, à 20,9 % au deuxième trimestre. Il s'améliore notamment pour les emplacements équipés (+1,6 point).

Un mois de mai favorable

Le mois de mai contribue largement à la hausse de la fréquentation touristique du deuxième trimestre 2015, avec des conditions climatiques clémentes, particulièrement sur les régions méridionales, associées à un calendrier plus favorable que l'an passé (point de la Pentecôte).

Pour les hôtels et les AHCT, la fréquentation augmente surtout en zone montagneuse. Dans les campings, la fréquentation est particulièrement élevée sur le littoral.

Révisions

L'évolution du nombre de nuitées totales au premier trimestre 2015 est abaissée de 0,4 point (+1,6 % au lieu de +2,0 %) du fait de l'intégration de données plus récentes. Pour les AHCT, elle est révisée de -1,3 point et s'établit à 0,0 %. Elle est inchangée pour les hôtels.

Durée moyenne de séjour et taux d'occupation

	Durée moyenne des séjours (en jours)		Taux d'occupation** en %	
	2014	2015	2014	2015
	T2	T2*	T2	T2*
Hôtels	1,8	1,8	62,3	62,7
AHCT	3,8	3,5	54,0	54,7
Campings	3,7	3,7	19,8	20,9
Emplacements nus	3,1	3,1	14,9	15,8
Emplacements équipés	4,4	4,2	31,6	33,2

* données provisoires

** Le taux d'occupation est calculé en chambres pour les hôtels, en emplacements pour les campings et en unités d'hébergement (chambres, appartements, dortoirs) pour les autres hébergements collectifs.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Pour en savoir plus :

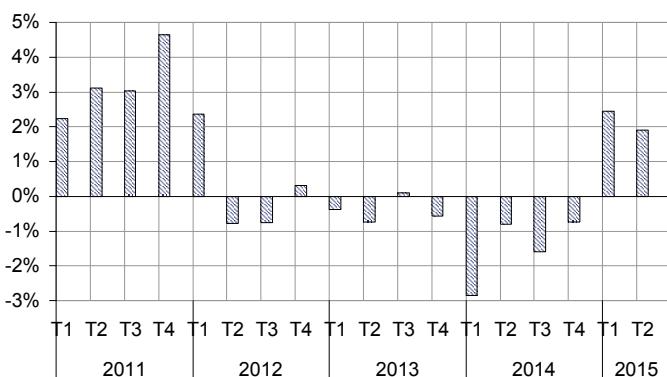
L'Insee réalise chaque mois des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers. Pour les campings, l'interrogation ne porte que sur les mois de mai à septembre.

Les données sur les hôtels et les campings ont été rétropolées sur la période 2010-2013 pour intégrer la nouvelle classification Atout France.

- Des données complémentaires (séries longues, données mensuelles, méthodologie, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=121>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1610](#), [G1611](#).
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>

Nuitées dans les hôtels

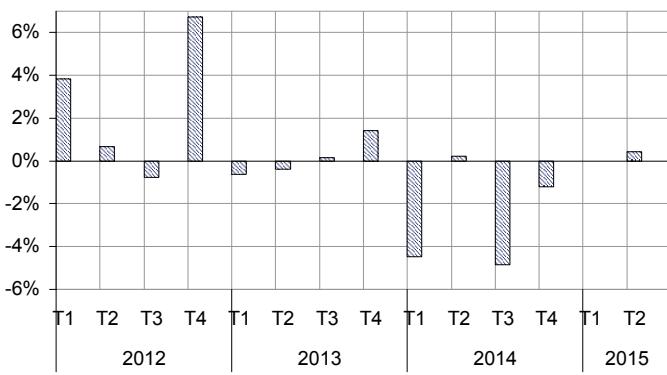
Gisements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Nuitées dans les AHCT

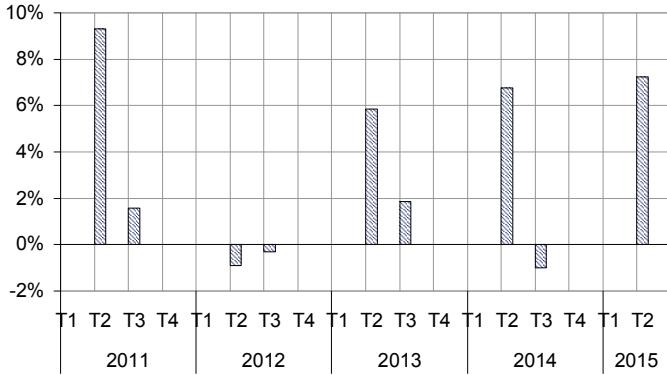
Gisements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Nuitées dans les campings

Gisements annuels T/T-4 en %



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE